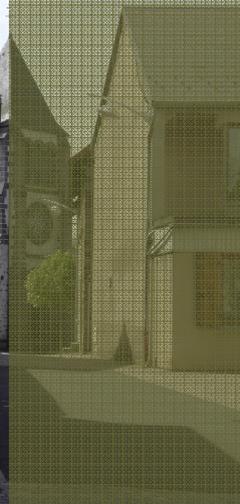




Lettre d'informations municipales

Numéro 31

Eté 2010



Mairie des Ancizes -
Comps
Avenue du Plan d'eau
63770 Les Ancizes - Comps
9h - 12h et
14h - 17h30 du lundi au
vendredi
10h - 12h le samedi
Tél : 04 73 86 80 14
mairie.ancizes@wanadoo.fr
www.ancizes-comps.eu

SOMMAIRE

Edito	p 2
Actualités	p 3
Dossier budget	p 6
Rubriques	p 8
Page des associations	p 10
Calendrier	p 12

**Quelques chemins communaux à
parcourir cet été**

Au moment où j'écris ces lignes, nombre de positions importantes et graves ont été présentées voire adoptées par la classe dirigeante aux niveaux français, européen ou international.

La crise, depuis 2008, financière, née de la spéculation, puis économique et inévitablement sociale, se répand, comme le pétrole insidieux de BP vers les côtes américaines, par-dessus la souveraineté politique des états.

Le monde de la finance, orienté par les notations d'agences privées et incontrôlables, se permet, non seulement d'indiquer, mais désormais d'imposer la marche à suivre par les démocraties dont les dirigeants baissent la tête et tendent la croupe... Mais, ce faisant, c'est bien le ventre des peuples qu'ils affament et sa conscience citoyenne qu'ils bafouent !

Si l'Europe était bâtie autrement que sur le dictat financier, si l'Europe était le rassemblement des nations et des peuples tendu vers un projet de société humaniste et social, si l'Europe fondait sa force sur l'avenir des hommes, le cas de la Grèce, avec une dette infinitésimale par rapport à l'ensemble de la richesse européenne, serait une goutte d'eau facile à éponger par une politique de solidarité et de volonté publiques. Au lieu de cela, les instances privées de la finance ont désigné le « mauvais élève irrécupérable, provoquant la spirale d'une déclassification abstraite et

l'appel à l'emprunt qu'elles accordent elles-mêmes, à des taux discriminants, se goinfrant ainsi sur le dos du peuple grec promis à la souffrance.

Et passé l'exemple de la Grèce, comme une première validation d'examen que l'on pensait isolé et où le peuple n'a pas eu son mot à dire, c'est toute l'Europe qui est désormais visée, les premiers, appelés « les PIGS, les cochons », Portugal, Irlande, (Grèce), Espagne, mais aussi la Roumanie, l'Italie, l'Allemagne qui cautionne comme l'élève zélé et la France, qui s'en défend, mais va mettre aussi en place son plan de rigueur basé sur la diminution des engagements publics.

Et l'engagement public diminué, c'est, dans l'annonce d'économies désignées comme inéluctables, moins d'aides aux collectivités locales, Régions, Départements, Communautés et Communes, moins de services publics promis aux entreprises privées, moins de fonctionnaires jugés inutiles pour que fonctionnent mieux l'Ecole et l'Hôpital, moins de protection sociale, depuis quelques jours moins de retraite... et demain plus d'impôts. Il faut avoir conscience que ces décisions ne sont pas éloignées du niveau local et que les répercussions se font déjà sentir dans la gestion de nos instances.

Les explications, données à l'Assemblée Communale du 18 Juin dernier sur les caractéristiques des budgets de la Communauté de Communes et de la Commune,

ont mis en évidence la nécessité d'adopter la plus grande prudence, tant que toutes les retombées des réformes en cours, celle de la taxe professionnelle et celle des collectivités locales ne seront pas connues.

Il est paradoxal, voire surprenant, si ce n'était anti-démocratique, de voir l'Etat couper les moyens de fonction et d'action des collectivités locales dont les interventions sont le moteur de la vitalité des territoires et la clé de voûte du développement économique et des services de proximité aux populations.

En réalisant 73% des investissements publics, elles ont un rôle prépondérant dans l'économie nationale et 1 800 000 emplois dépendent directement ou indirectement de la commande des collectivités locales. Affaiblir les collectivités locales, comme stratégie politique, c'est fragiliser le premier échelon de la démocratie, ponctionner les revenus des plus faibles, balayer la solidarité et miser sur la concurrence, si ce n'est la compétition jusqu'à la division, faisant renaître les pires sentiments de rejet et d'autodéfense, comme en Belgique ou en Italie, en installant la discrimination comme mode de société.

En faisant cela, le pouvoir en place prend l'énorme risque de renier la devise de la République, qui guide les hommes et les territoires depuis plus de deux siècles :

« Liberté, Egalité, Fraternité »... à suivre.

Pascal ESTIER, Maire



Le personnel communal formé aux premiers secours

Actualités

Ce printemps, 8 agents communaux ont suivi la formation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1), permettant d'acquérir par équivalence le Brevet Européen des Premiers Secours (B E P S). Quelques modifications ont été apportées aux gestes enseignés,

l'évolution majeure étant l'utilisation du défibrillateur automatisé externe (DAE) chez la victime qui ne respire pas. Maintenant, le défibrillateur installé dans les locaux de l'Ecole Primaire est donc totalement opérationnel en cas d'accident.

Risques majeurs : information à conserver

Vous trouverez joint à cette lettre municipale, le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).

Conservez-le car, en cas d'événement, il vous permettra de connaître la marche à suivre.

Ce document est issu d'un travail communal d'identification des risques majeurs.

En effet, l'Etat nous a transmis tous les risques auxquels la Commune est confrontée et dans le Plan Communal de Sauvegarde, les modalités d'organisation en cas de crise sont toutes recensées. Ce document est consultable en Mairie.

Etudes en cours



Décharge : la réhabilitation se précise

La Commune vient de lancer un appel à candidature de maîtrise d'œuvre pour encadrer les travaux de réhabilitation de la décharge. Comme vous le savez, une partie du site de Fougères est encore exploitée par l'entreprise Aubert et Duval jusqu'en décembre 2011.

Le calendrier prévisionnel de réhabilitation devrait s'établir comme suit :

Novembre 2010 : Étude réalisée et choix des modalités de réhabilitation.

Mars 2011 : début des travaux de réhabilitation.

Décembre 2011 : Réhabilitation achevée.

La maîtrise d'ouvrage sera communale. Le financement de cette opération est en cours de préparation avec une participation assurée à 75% par l'entreprise (convention signée avec l'entreprise Aubert et Duval en mai 2009), après octroi des participations publiques en cours de demande.

La Mairie, une Maison Commune dans le bourg

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 12 janvier 1999, a approuvé le Plan d'Aménagement de Bourg, qui prévoit l'implantation d'un bâtiment administratif place du Marché, avec une surface d'au moins 400 m². Le programme est en cours d'élaboration et l'appel à candidatures de maîtrise d'œuvre sera

prochainement organisé.

Des objectifs ambitieux

Le parti pris sera l'affirmation d'une implantation urbaine cohérente, un cadre de fonctionnement performant et l'exemplarité environnementale.



Quelques détails sur le projet de Réserve Naturelle Nationale vallée de la Sioule

La richesse naturelle de la vallée de la Sioule n'est plus à démontrer aujourd'hui. Elle est le résultat de la gestion patrimoniale qu'ont su adopter les riverains depuis des millénaires. De cette richesse, les autorités nationales ont su reconnaître la valeur très tôt, puisque dans les années 80, la vallée était intégrée à l'inventaire ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique,

floristique et faunistique). Au niveau européen, cette reconnaissance est double puisque le site intègre le réseau Natura 2000 au titre des deux directives Oiseaux » et « Habitats ». Le document de gestion du site élaboré en 2004, propose d'étudier la faisabilité d'une Réserve Naturelle. Chose faite puisque depuis quelques mois la procédure est lancée. Le périmètre concerne 17 communes riveraines de la Sioule. Il s'étend de part et d'autre de la rivière, englobant les pentes boisées. Pour mener à bien cette procédure, des réunions de concertation thématiques vont se dérouler début juillet afin d'associer le

plus grand nombre.

La position du Conseil Municipal

La méthodologie utilisée par l'Etat est jugée autoritaire et unilatérale. Il est urgent de se doter des moyens de conseil, organisant l'articulation entre les citoyens et le travail des élus, présents dans toutes les réunions de la procédure. Un poste d'ingénierie en charge des questions d'environnement au niveau du territoire des Combrailles pourrait assurer ces missions.



Vers un projet de territoire durable

Les réunions qui se sont tenues les 4, 20 mai et 18 juin au Foyer Rural des Ancizes-Comps ont rassemblé plus d'une centaine de personnes. Les discussions étaient respectivement centrées sur l'habitat, l'environnement et les autres thématiques du développement durable. En effet, la Commune des Ancizes-Comps élabore actuellement son Plan Local d'Urbanisme et a souhaité associer la population le plus en amont possible pour définir un projet de développement en concertation. C'est ainsi qu'a été dressé un bref état des lieux de la situation communale, puis, les grands

enjeux qui vont amener, dans les mois qui suivent, à la définition du projet d'Aménagement et de Développement Durable, du zonage et du règlement d'urbanisme. D'ores et déjà, les grands objectifs sont définis :

- 1 – Tendre vers une **organisation de l'espace** maîtrisée
- 2 - **Accueillir et renouveler la population** avec l'expression de nouveaux modes d'habitats et la recherche d'une cohésion sociale
- 3 - **Maintenir et développer le niveau de services** et équipements publics
- 4 – Affirmer une image tournée vers **la protection d'un environnement de qualité** et vers un rapport particulier au milieu aquatique
- 5 - S'adapter au **monde industriel** en mutation et

suivre ses évolutions induites sur les équipements et le logement

6 – **Organiser la construction** en cohérence avec les équipements de voiries et réseaux existants

Les principales remarques qui ont été formulées :

- Densifier le bourg pour plus de dynamique et assurer un développement équilibré pour maintenir de la vie dans les villages
- Protéger les zones humides de l'urbanisation et assurer leur entretien
- Poursuivre la concertation notamment sur le projet de Réserve naturelle nationale.

REMP LISSEZ LE QUESTIONNAIRE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Actualités

Centenaire du viaduc

Un grand merci à tous !

Déjà huit mois sont passés depuis le centenaire du viaduc des Fades. L'heure est donc venue de vous dire un grand merci pour votre participation à cet événement. A cette occasion, les associations locales et les habitants se sont mobilisés pour célébrer et mettre en avant ce monument unique du patrimoine auvergnat. Grâce à vous, la France entière a entendu parler du viaduc et de

nombreux visiteurs venus des Combrailles et d'ailleurs ont pu découvrir le monument, et l'état d'abandon dans lequel il se trouve actuellement. Ainsi, l'action pour la sauvegarde du viaduc se poursuit avec l'argent récolté qui permettra de contribuer à alimenter le fonds de restauration géré par l'association Sioule et Patrimoine. De son côté, le Collectif de Défense et de Développement des Services Publics en Combrailles œuvre à la réouverture de la ligne Clermont Fd/Montluçon.



Le centenaire en chiffres :

- 300 bénévoles**
- 750 spectateurs pour la Diacomédie**
- 5 000 personnes au feu d'artifice**
- 63 000 € de budget**
- 750 repas servis à St Gervais**

Le repas du CCAS

Le 24 avril 2010, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a offert son repas annuel aux personnes âgées de plus de 70 ans. Pas moins de 181 convives étaient réunis au Foyer Rural pour partager ce moment de convivialité. Ils ont pu apprécier un excellent repas préparé et servi par un traiteur.



Antenne ancizoise du Secours Populaire

L'antenne communale du **Secours Populaire** poursuit son activité.

Une permanence **ouverte à tous**, est assurée à la Maison Batisse **tous les vendredis de 15 à 18h** au cours de laquelle vous pouvez soit déposer vêtements, chaussures (hommes, femmes, enfants) en bon état, soit acquérir à prix modique les articles de votre

choix.

La fréquentation très significative au cours des permanences effectuées jusqu'à ce jour met en évidence un besoin social particulier que ce nouveau service contribuera à soulager.

L'activité sera suspendue du 30 juillet au soir, reprise le 27 août pour la rentrée des classes.

Etat civil début 2010

Naissances

BOUSSET Marien le 11/01/2010
DELAGÉ Maxence le 19/01/2010
BOYER Valentin le 01/02/2010
CUBIZOLLES Erina le 04/02/2010
TIXIER Antonin le 07/05/2010

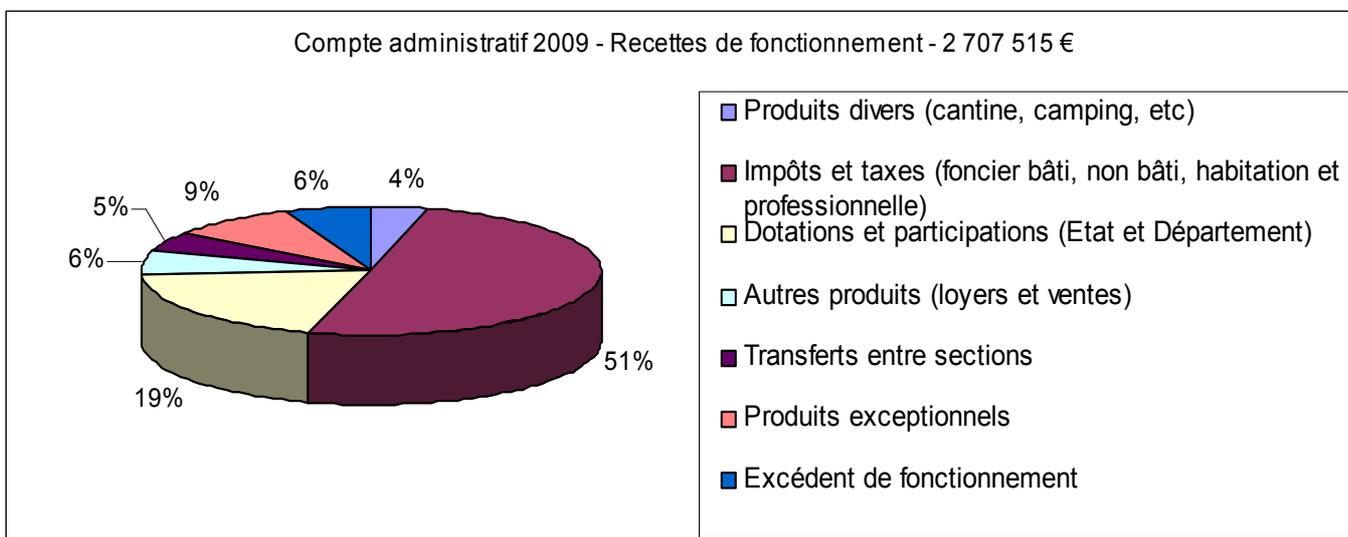
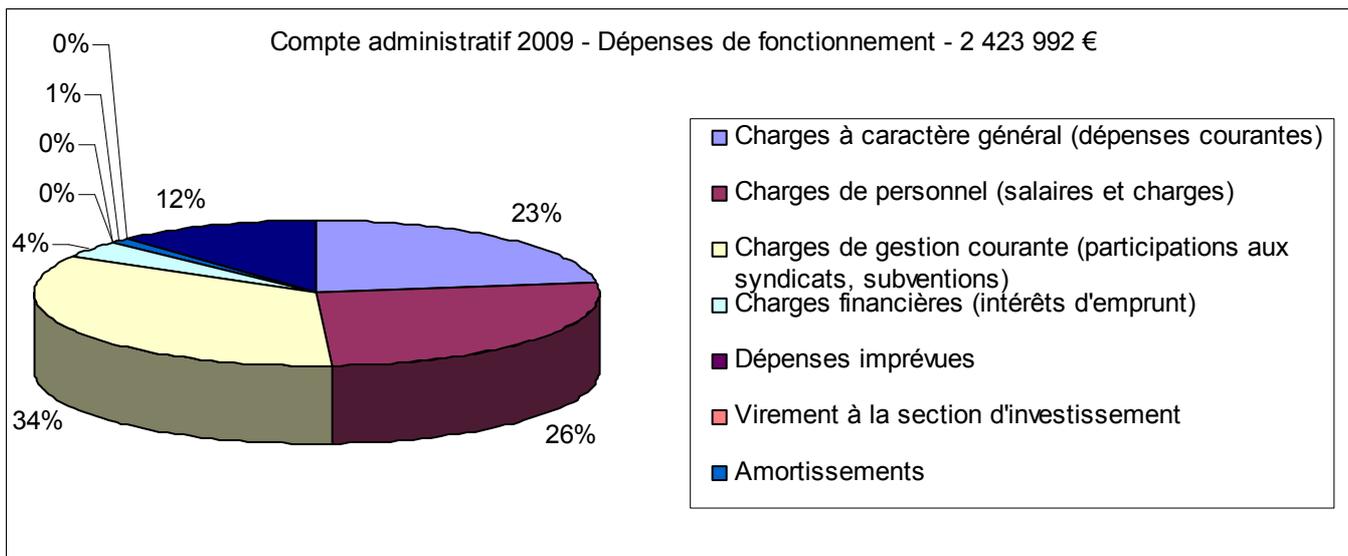
Décès

PRADAT Juliette le 16/01/2010
QUINTANEL Alain le 02/02/2010
LEGAY Georges le 22/02/2010
TOURNAIRE François le 09/03/2010
MARTIN Paulette le 18/03/2010
FOURNIER Marie Germaine le 23/03/2010
DELARBRE Eugénie le 23/03/2010
LAMADON Jacques le 16/04/2010
DIOGON Marie le 01/06/2010
BUSSIERE Jean-Noël le 21/06/2010

Compte Administratif 2009

Le compte administratif 2009 présente un excédent de fonctionnement de 283 525 €, correspondant essentiellement à des produits exceptionnels (vente de l'ex-caserne des sapeurs pompiers et de terrains) et un

excédent d'investissement de 578 778 € correspondant en majorité, à l'avance versée par la Société Aubert et Duval pour la réhabilitation de la décharge (300 000 € pour l'année 2009).



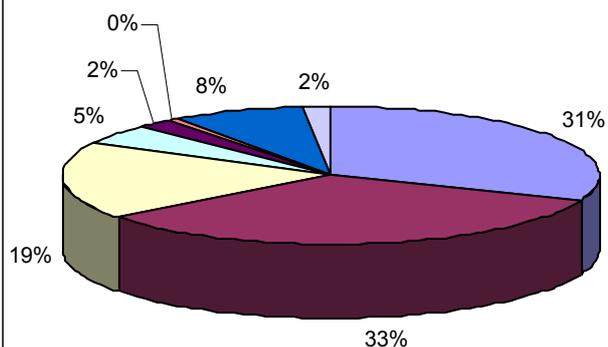
La Commune des Ancizes-Comps voit son budget 2010 sensiblement diminuer par les transferts, en dépense, des charges relatives principalement au Sivom, au Sivu et à l'Office de Tourisme et par le transfert, en recette, de la taxe professionnelle.

La différence dans les transferts est assurée par l'attribution de compensation versée par Manzat Communauté qui s'élève à 644 075 €.

Suite page suivante.

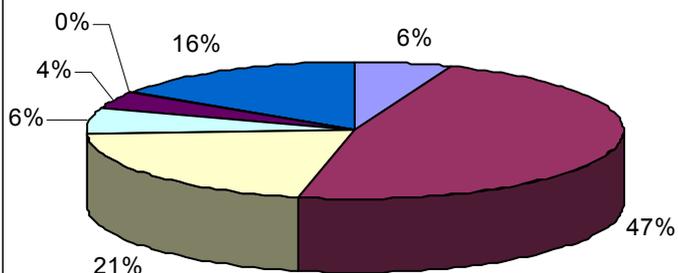
DOSSIER BUDGET

Budget prévisionnel 2010 - Dépenses de fonctionnement - 1 817 135 €



- Charges à caractère général (dépenses courantes)
- Charges de personnel (salaires et charges)
- Charges de gestion courante (participations aux syndicats, subventions)
- Charges financières (intérêts d'emprunt)
- Charges exceptionnelles
- Dépenses imprévues
- Virement à la section d'investissement
- Amortissements

Budget prévisionnel 2010 - Recettes de fonctionnement - 1 817 135 €



- Produits divers (cantine, camping, etc)
- Impôts et taxes (foncier bâti, non bâti, habitation et professionnelle et allocation compensatrice)
- Dotations et participations (Etat et Département)
- Autres produits (loyers et ventes)
- Transferts entre sections
- Atténuation de charges
- Excédent de fonctionnement 2009

Suite de la page 6

Les charges traditionnelles de la Commune, hors Sivom et Sivu, ne diminuent pas et il faudra plusieurs années pour recalibrer un fonctionnement communal adapté à un budget en baisse, l'action intercommunale se consacrant aux projets structurants du territoire, dont la prise en charge de tous les services d'aides à la personne et la clarification du paysage administratif avec la suppression des deux syndicats susnommés.

Le budget 2010 s'équilibre à 1 817 135 € en section de fonctionnement sur laquelle est prévu un prélèvement de 146 023 € au profit de la

section d'investissement qui s'équilibre à 2 225 933 €.

Le Conseil Municipal a souhaité que le passage en intercommunalité ne contribue pas à augmenter la fiscalité des ménages. Il a déduit de la fiscalité communale la part de taxe additionnelle payée par les contribuables à la communauté de communes. Ainsi, le taux de la taxe d'habitation est ramené de 9,08 % à 5,17 % (-43%), celui de la taxe sur les propriétés bâties de 7,43 % à 4,16 % (-44%) et celui de la taxe sur les propriétés non bâties de 46,94 % à 11,81 % (-75%) pour un produit des impôts ménages égal à 176 013 €.

Si aucune modification n'intervient dans la stratégie

de l'Etat concernant la mise en place des réformes de la taxe professionnelle et des collectivités, notamment la perte de la clause de compétence générale pour le Département et la Région, les budgets des années à venir seront d'autant plus difficiles et limiteront notamment le rythme des investissements, sur la base d'une fiscalité modérée.

Dans ce contexte, les investissements communaux pour 2010 concerneront principalement, dans le cadre des futurs PLU et AGENDA 21, l'aménagement du village de la Brousse, l'étude pour une nouvelle mairie et l'intervention sur les bâtiments communaux.

Intercommunalité

Manzat Communauté constitue désormais la collectivité de référence pour un certain nombre de compétences :

- Aide à la personne
- Zones d'activité
- EHPAD, maisons de retraite
- Piscine
- Centre de loisirs
- Relais d'Assistants Maternelles
- École de musique
- Logement social
- Voirie
- Développement touristique

Ces compétences ont vocation à évoluer et à s'étoffer dans le temps.

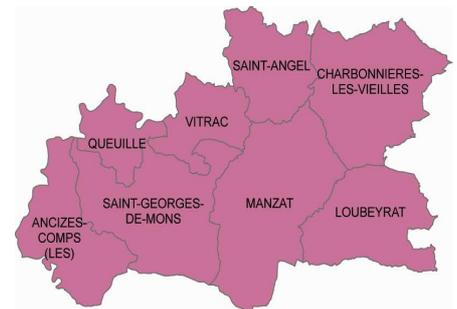
La mise en place d'un projet culturel d'envergure, initié depuis plusieurs années, se poursuit avec la création d'une Bibliothèque/Médiathèque, tête de réseau à Manzat, des Points-Lecture dans les Communes et l'aménagement d'une Ecole de Musique aux Ancizes-Comps.

Une lettre d'information de la Communauté de Communes sera prochainement distribuée.



A noter :

*Soirée communautaire tricolore le 14 juillet à la Roche Sauterre.
Venez nombreux.*



Réorganisation de la compétence tourisme sur les Combrailles

Depuis le 1er janvier 2010, l'organisation de la compétence tourisme, d'abord déléguée à Manzat Communauté a été centralisée à l'Office de Tourisme des Combrailles (OTC). Celui-ci gère donc les compétences d'accueil, de promotion et de développement touristique.



Vers un accueil de qualité

L'OTC dispose de 7 bureaux d'accueil permanents ouverts à l'année répartis sur les Combrailles : Menat, Saint-Gervais-d'Auvergne, Châteauneuf-les-Bains, les Ancizes-Comps, Pontgibaud, Pontaumur et Bourg-Lastic. Cet été, 5 bureaux d'accueil supplémentaires ouvriront leurs portes au public à Giat, Pionsat, Messeix, Saint-Georges-de-Mons et nouveauté 2010, à Montaigut-en-Combrailles.

En ce début de saison, les bureaux travaillent à l'homogénéisation des pratiques d'accueil et à la mise en place d'une démarche qualité.

INFOS DECHETS

Courant de l'automne 2010, la collecte sélective de proximité (sacs jaunes) sera étendue sur toute la Commune, avec l'installation de bacs jaunes de regroupement dans différents villages.

Des agents du SICTOM viendront à votre rencontre pour vous aider à la mise en place de ce nouveau mode de collecte. Ils vous indiqueront la localisation des points de tri et la fréquence de collecte, vous rappelleront les consignes de tri et vous distribueront des sacs de pré collecte afin de vous faciliter le geste de tri.

Travaux communaux

BATIMENTS

Les interventions sur les bâtiments communaux s'effectuent principalement par l'équipe municipale. Cette année, les travaux ont porté sur les écoles (jardin pédagogique à l'École Maternelle et isolation du préau à l'École Primaire) mais aussi à la Maison des jeunes pour améliorer sensiblement l'acoustique.

Une entreprise a été chargée de réaliser le carrelage du préau de l'École Primaire.

VOIRIE/ESPACES VERTS

Le gros chantier de l'hiver en espaces verts a été le stade. La haie de thuyas malade a été remplacée par des bouquets d'arbres à feuilles caduques. Ainsi, l'entrée du stade est désormais mieux mise en valeur.

La Brousse

Après l'enfouissement des réseaux (eau, gaz, éclairage, électricité) en 2008, le village de la Brousse va retrouver très prochainement un bel aspect. En effet, les travaux débutés en mai, consistent, pour compléter



cette première tranche, à la reprise des eaux pluviales et les aménagements de surface et paysagers. Le montant de cette opération est estimé à 283 000 €. Une subvention du Conseil Général est accordée au titre du Fonds d'Intervention Communal. Son montant est de 57 777 €.

Idées d'écocitoyen

Nous nous déplaçons de plus en plus pour travailler, faire nos courses, partir en vacances et nous n'hésitons plus à voyager très loin avec des moyens de transport ultra rapides. Mais cet accroissement de la mobilité n'est pas sans conséquence.

Pollution de l'air, émission de gaz à effet de serre, embouteillage, bruit, coût financier à supporter, sont autant de nuisances pour notre qualité de vie, notre santé et notre planète. En France, les transports représentent 20% de l'énergie consommée et 25% des émissions de CO₂, **plus de 50% sur le canton de Manzat.**

En moyenne, un français parcourt chaque année, en transport motorisé, environ 12 000 km en voiture, 700 km en bus, 1300 km en transport ferroviaire, 200 km en avion (vol intérieur). Mais ces valeurs varient fortement pour chaque

personne, selon son lieu d'habitation, ses choix de transports ...

Pour la voiture, la consommation moyenne nationale de carburant est d'un peu plus de 7 litres de carburant pour 100 km parcourus, mais les modèles les plus économes permettent une consommation jusqu'à 2 fois inférieure à la valeur moyenne.

Les kilomètres en voiture sont d'autant plus polluants et consommateurs d'énergie qu'ils sont courts (moteur à froid). La consommation d'énergie est augmentée de 50 à 100% sur le premier kilomètre, or un quart des déplacements en voiture fait moins de 1 km.

Les alternatives existent. Le nombre de localités desservies par les transports publics et les fréquences des passages sont souvent plus importantes qu'on imagine. Deux principaux réseaux irriguent le Puy-de-Dôme :



Transports départementaux : [Transdôme](#) et Transports ferroviaires régionaux : [TER Auvergne](#)

Aux Ancizes-Comps, la ligne 27 Clermont-Fd/Montluçon dessert le bourg et la gare des Ancizes-Comps. Le voyage vers Clermont dure une heure et coûte 6,50 euros environ. **1 bus** peut transporter en passagers l'équivalent de 30 à **40 voitures.**

Pour un même trajet, on consomme en bus **2 fois moins d'énergie** et on émet **2 fois moins de CO₂** qu'en voiture. Une **voiture coûte** à l'année, en moyenne, **20 fois plus qu'un abonnement moyen de bus.**

Se regrouper est aussi une bonne manière de diminuer le nombre de véhicules et de partager les frais. Il existe un site internet auvergnat de covoiturage : <http://www.covoiturageauvergne.net/>

Quels sont les secrets d'une bonne mutualisation ?

Depuis plusieurs années, les écoles de l'Union Musicale en Combrailles, l'EMI les 4 saisons (Pontgibaud) ainsi que l'EMSC (Bourg-Lastic) ont trouvé un terrain d'entente pour qu'un enseignement musical de qualité soit une opportunité pour tous au sein de nos territoires.

Pour célébrer cette mutualisation, il fallait trouver une idée un peu folle autour d'un projet commun. Pourquoi pas, par exemple, réunir deux pays, la France et la Pologne, dans un projet de coopération internationale ? Ensuite, il fallait trouver le projet : un opéra c'est sympa!

Plutôt que de rester dans le conventionnel, l'idée fut confiée à une jeune auteur décalée des Combrailles, Janick Lannareix, et à un compositeur Jean-Philippe Vanbeslaere qui se sont attelés à la tâche pour écrire une œuvre originale et loufoque sur le thème judicieux de «La Mine » qui rallie les deux pays. Le SMADC organisateur assurera la gestion financière et événementielle. Les musiciens et choristes, âgés de 15 à 20 ans issus des écoles de

musique de l'Union Musicale en Combrailles, de l'EMI les 4 saisons ainsi que l'EMSC ont répondu présents pour participer à cet opéra. Scénario identique à Slawkow en Pologne. Rajoutons à ce projet, un jeune chef d'orchestre, Christophe Michel, récemment arrivé en tant que directeur de l'Union Musicale en Combrailles pour diriger ces quelques 80 jeunes adolescents que la barrière de la langue n'a embarrassé que quelques secondes; et le tour est joué! *La formidable histoire du cochon sans histoire* est née!! Un travail acharné de la part des jeunes, digne de professionnels et une implication exemplaire de la part des responsables et des bénévoles, ont permis d'assurer les spectacles dont un au Foyer Rural des Ancizes lors d'un dimanche d'avril 2010. Affaire à suivre lors de la prochaine tournée de nos artistes en herbe en août 2010, mais cette fois-ci en Pologne...

Cette folle aventure arrive lors d'un tournant dans l'histoire de l'Union Musicale où son jeune président Nicolas Rougier succède à Claude Bogaert et où son jeune directeur Christophe Michel succède à Rodolphe Saint Pol.

Une jeunesse dynamique et volontaire, secondée par un bureau actif constitué de bénévoles chargés et investis du meilleur fonctionnement possible de l'importante Association qu'est devenue l'Union Musicale en Combrailles composée de l'école de musique et de l'orchestre d'harmonie (classé en division Excellence) fort de 70 musiciens bénévoles issus des classes d'instruments de l'école et d'une chorale de 30 personnes dirigées par Vincent Bellier. L'école de musique accueille environ 170 élèves âgés de 4 à 70 ans encadrés par 14 professeurs diplômés qui enseignent la pratique d'un instrument : trompette, trombone, cor, tuba, guitare, piano, flûte, hautbois, clarinette, basson, percussions et batterie mais aussi de la formation musicale, du jardin musical pour les plus petits, de l'Eveil Musical sans oublier la musique de Chambre. A noter que pour tout renseignement, vous pouvez contacter Christophe Michel Directeur au 04 73 86 74 75/06 33 12 58 28 ou par mail unionmusicaleencombrailles@laposte.net
Site : <http://www.unionmusicale.com>



Théâtre : deux spectacles dans l'année

La troupe de théâtre amateur du Foyer Rural réalise cette année une de ses saisons les plus pleines et les plus réussies car ce n'est pas un spectacle mais deux qu'elle offre aux spectateurs.

En effet, devant le nombre de plus en plus important de ses membres, elle a choisi de se scinder en deux pour donner la possibilité à chacun de monter sur

scène. C'est ainsi qu'un premier groupe a présenté en mars "Impair et Père", une pièce de Ray Cooney, avec le succès que l'on connaît et qu'un second groupe proposera "Coups de foudre et Zézaiements" une nouvelle comédie déjantée de Christian Rossignol en septembre*.

Les deux groupes se produisant tout au long de l'année aux quatre coins du département et même quelquefois loin des Combrailles, en Aveyron ou dans

le Lot-et-Garonne par exemple, les décors, le matériel, le camion et les nerfs des techniciens sont mis à rude épreuve mais le plaisir et la convivialité sont toujours présents.

Enfin, notons qu'une nouvelle Diacomédie est en gestation et devrait voir le jour en juillet 2011 autour du thème de "la Commune de Paris 1871."

* Samedi 11, dimanche 12, vendredi 17 et samedi 18 septembre 2010

La page des associations (suite)

11

COMPS'ETITION

SAMEDI 17 JUILLET 2010

A partir de 17 H

La 2ème édition de la COMPS'ETITION se tiendra à COMPS pour sa fête traditionnelle. Sur les bases de la première édition, elle réunira jeunes et moins jeunes pour des épreuves de course à pieds autour du petit village de COMPS.

Les **épreuves enfants** se dérouleront sur 2 parcours autour de l'église de COMPS à partir de **17h (inscription gratuite)**. Un lot sera offert à tous les participants.

Le Parcours des 5 et 10 Km, qui avait réuni plus de 100 coureurs, sera le même que l'année dernière. Composé de parties ombragées sur chemin et de parties goudronnées autour des

Jarrasses, avec un final en faux plat descendant au cœur du village, sous les encouragements du public. Un lot aux 200 premiers. Départ 5 Km **18h** – 10 km **19h**

Record du parcours : 5 Km : **16'27** 10 Km : **35'53**

Les bulletins d'inscription sont d'ores et déjà disponibles sur le site www.comps63.com ou chez les commerçants des Ancizes-Comps.

Quelques changements toutefois viendront améliorer cette 2^{ème} édition :

- Le ravitaillement des 10 km sera modifié afin d'être sur terrain plat.

- Un point d'eau sera à disposition à mi-parcours pour les 5 Km.

- Parking plus proche du départ et de l'arrivée.

De **17h à 21h**, un **Marché de terroir** se tiendra sur la place de COMPS.

De nombreux exposants vous feront découvrir leurs produits artisanaux : bijoux, confitures, vins, fromages, fruits, etc...

Comme l'année précédente, **buvette, crêpes et barbecue** seront à votre disposition.

Là aussi, quelques modifications viendront améliorer le marché :

- Un **parking beaucoup plus proche** du centre et du marché sera à disposition.

- Musique et animations viendront rythmer la journée.



Venez découvrir...

... **le badminton**. Sport à part entière, cette activité ne se limite pas à la pratique scolaire ou encore à quelques échanges au fond du jardin. Ainsi l'Association Badminton

Les Ancizes-Comps vous invite à venir vous faire votre propre idée tous les mercredis de 18h à 21h au gymnase intercommunal du collège aux Ancizes-Comps. Le matériel est fourni ; il vous est juste demandé de venir en tenue de sport (basket, jogging ou short). Laissez-vous tenter.

Cet été, le comité de jumelage reçoit...

Le comité de jumelage prépare avec enthousiasme l'accueil des délégations allemandes et espagnoles qui sont attendues du 21 au 27 août prochain, parallèlement au camp d'été organisé par le Clalage.

D'ores et déjà, c'est plus de 80 personnes qui seront logées dans les familles de nos communes pour une semaine d'échanges et de visites. C'est un travail important de préparation, réservations et de mobilisation de l'équipe du

comité que la convivialité des moments passés fait rapidement oublier.

Pendant la semaine, nos hôtes pourront découvrir l'orgue de Pontaurmur, s'amuser au plan d'eau des Fades Besserve, visiter les musées de la céramique de Lezoux et de la coutellerie à Thiers, ainsi que la ville d'Issoire et son abbaye.

Un temps fort et officiel réunira les 4 communes le mercredi 25 août pour célébrer les 15 ans de jumelage avec Sinzing et les 5 ans du jumelage avec San Mateo de Gallego. Ces échanges ne

peuvent exister et durer que par la participation des familles et municipalités : c'est pourquoi le comité de jumelage invite les habitants de nos communes, et des environs, à un concert organisé conjointement avec l'Union Musicale qui regroupera les musiciens de toutes les nationalités au cinéma la Viouze le mardi 24 août. A l'heure où paraît l'article, le programme peut avoir évolué ; les personnes intéressées peuvent toujours contacter le comité (M Rafalko 06 77 87 31 00 – 04 73 86 96 67).

Calendrier des manifestations

Marché tous les mardis matin

Agenda des manifestations pour fin 2010 :

Sam 10 juillet : bal des conscrits au Foyer Rural
Mar 13 juillet : bal au Foyer Rural
Merc 14 juillet : cérémonies aux Ancizes-Comps à 12 h et feu d'artifice intercommunal le soir à la Roche Sauterre, Manzat
Sam 17 juillet : Comps'Étition et marché de terroir
Dim 1er août : thé dansant du club ARA au Foyer Rural
Vend 6 août : randonnée nocturne
Sam 7 août : concours de pétanque à Comps
Dernière semaine d'août : réception des délégations par le Comité de Jumelage - animations
11, 12, 17, 18 septembre : théâtre au Foyer Rural
Sam 25 sept : bal des conscrits au Foyer Rural
Dim 10 octobre : thé dansant du club ARA au Foyer

Rural

Mar 12 octobre: Mardis du rire « Wally » au cinéma la Viouze

Sam 16 octobre : loto des pompiers au Foyer Rural

Jeu 11 novembre : foire et cérémonies commémoratives

Sam 20 novembre : repas dansant du club ARA au Foyer Rural

Sam 27 novembre : bal des catherinettes au Foyer Rural organisé par le comité des fêtes des Ancizes

Vend 3 décembre : collecte de sang au Foyer Rural

Sam 4 décembre : téléthon

Mar 7 décembre : Mardis du rire « Jacky Matte » au cinéma la Viouze

Dim 12 décembre : thé dansant anciens d'AFN au Foyer Rural



Les Mardis du rire ... Saison 3

Pour sa troisième saison consécutive, la section des **MARDIS DU RIRE** du Foyer Rural propose encore plus de surprises au Cinéma La Viouze.

Le premier spectacle de l'année 2010 s'est déroulé le 9 février, comme d'habitude à guichet fermé et ce sont deux artistes Belges « **LES Z'INDESIRABLES** » qui ont plié de rire les spectateurs de la Viouze. Un spectacle décalé, poétique, drôle, hilarant, ponctué d'acrobaties délirantes et surréalistes. Un vrai régal.

Le 13 avril ce fut au tour de **WARREN ZAVATTA** de fouler la scène de la Viouze,

avec son spectacle « Ce soir dans votre Ville ». Le petit fils du célèbre clown Achille Zavatta nous raconta, non sans émotion, son enfance au sein du cirque du même nom. Véritable plaidoyer à son désir de devenir comédien, ce clown « romano » des temps modernes conjugue tous les talents dans son spectacle. On reparlera du comédien Zavatta et il sera passé par chez nous !

La Surprise de l'année reste l'invitation lancée à Mlle **Lucienne** du célèbre duo des **VAMPS** à venir découvrir nos Combrailles.

Toujours aussi séduisante et sexy dans sa jolie robe verte elle était à la Viouze le mardi 8 juin mais aussi le 9 ... tellement vous l'aimez. Deux représentations exceptionnelles réalisés avec la collaboration

amicale du Cinéma la Viouze et de la

Baie des Singes de Cournon. Cette saison 3 se finira avec deux one man show.

Le 12 octobre, nous recevrons **WALLY**, humoriste Aveyronnais doté d'une voix exceptionnelle qui avec sa guitare vous ravira par son talent et sa liberté de parler.

Enfin le 7 décembre, venez nombreux découvrir **JACKY MATTE**, un géant de la scène ! Ce comédien unique en son genre nous racontera avec simplicité mais efficacité sa drôle de famille et tous ses secrets.

Pour tout renseignement complémentaire c'est le : 06.99.76.93.55.



Lettre d'information municipale des Ancizes-Comps

Photos : Mairie des Ancizes-Comps

Impression : L'imprimeur.com

Tirage : 950 exemplaires

Dépôt légal : fin 2010

Directeur de la publication : Pascal Estier

Responsable de la Commission « Communication » :

Guillaume Girard

Rédaction et réalisation :

Alexandra Dussaby

Le bulletin municipal est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la Commune. Si vous ne le recevez pas, merci d'appeler au 04 73 86 80 14

Nouveau bulletin et nouveau format

Ce nouveau format plus petit permet de réaliser des économies d'encre et de papier,

son coût d'impression est réduit. Il est également imprimé sur du papier certifié PEFC, label Imprim'Vert.

Bonne lecture !